

**Les jurys citoyens – Planungszelle :**  
**Quelles dynamiques de transfert en Allemagne et en Europe ?**

Antoine Vergne , Doctorant en cotutelle – IEP Paris / Freie Universität Berlin.  
Doctorant associé au centre Marc Bloch.

*Résumé – Version provisoire*

Le jury citoyen – Planungszelle est un modèle participatif inventé en Allemagne au milieu des années 70 par Peter Dienel. Lui-même le définissait comme « un groupe de 25 citoyens et citoyennes choisis par le biais d'un tirage au sort, libérés pour quatre jours de leurs obligations professionnelles, indemnisés et qui aidés par des experts doivent trouver une solution à un problème politique prédéfini et soluble » (Vergne 2005 / p.2). Cette définition ne suffit pourtant pas à définir le modèle tel qu'il se présente et se pratique aujourd'hui non seulement en Allemagne mais encore dans d'autres pays européens. En effet, la « cellule de planification » a connu depuis trente ans diverses transformations, hybridations et transferts, ce que son inventeur lui-même reconnaît (Dienel 2002).

La prise en compte de la dimension historique du modèle pose ainsi une série de questions : comment le modèle inventé par Peter Dienel au cours des années 70 s'est-il diffusé d'abord en Allemagne, puis en Europe ? Dans les cas où il ne s'est pas - ou tardivement - diffusé, peut-on trouver des facteurs explicatifs ? Quelles ont été les transformations les plus importantes du modèle et sous quelles impulsions ? Quels ont-étés les processus d'hybridation du modèle lors de ses transferts européens ?

La présente communication, en se basant sur les travaux en cours dans le cadre d'une thèse, se propose d'avancer des éléments de réponse autour de trois hypothèses. La méthodologie adoptée regroupe trois éléments : une étude des archives de Peter Dienel qui a commencé mi-janvier 2008 et se poursuivra jusqu'en juin, des entretiens avec certains acteurs du réseau (entretiens d'expert / Bogner 2002) et un questionnaire envoyé à tous les acteurs identifiés du réseau « Planungszelle ». La formulation des hypothèses se base sur une analyse des cinq éléments-clés pouvant être identifiés comme ayant joué un rôle dans l'histoire du modèle : les personnes, les textes, les institutions, les événements et les lieux. Ces éléments, considérés en interaction et d'une manière diachronique autorisent une analyse dynamique de la logique de diffusion (II). Cependant, avant de pouvoir réaliser ce travail, nous devons commencer par étudier séparément les cinq piliers précités (I).

**I. Les jurys citoyens, une photo de famille**

Concernant les personnes, on pourra identifier deux groupes : celui des « internes » qui se divise en quatre sous-groupes : les inventeurs, les première, deuxième et troisième générations et le groupe des « externes » qui comporte deux catégories : les politiques et une

catégorie résiduelle des « compagnons de route ». Concernant les textes, on prendra en compte quatre types de documents : les livres « fondateurs », la littérature primaire<sup>1</sup>, celle secondaire et la littérature « grise ». La première catégorie contient deux ouvrages : « Die Planungszelle » de Peter Dienel et ses 5 éditions réparties entre 1978 et 2002 et « Die Befreiung der Politik » coordonné par Dienel, en 2005. La littérature comprend une série de « Werkstattpapiere » (« communications d'atelier ») produits par le centre de recherche animé par Peter Dienel dont le nombre semble monter à 56<sup>2</sup>. La littérature secondaire est constituée de nombreux articles, principalement dans des revues d'urbanisme mais surtout des rapports citoyens eux-même qui donnent souvent des indications sur le modèle et les raisons de son utilisation. Le troisième élément central de l'histoire des Planungszelle est constitué par la catégorie des événements et comporte deux branches : d'une part les événements informatifs et universitaires. Dans ce cadre, deux colloques ont une importance majeure, celui de 1995 sur la démocratie réflexive et celui de 2004 sur la libération de la politique. D'autre part les projets de jurys, dont le nombre de s'élève probablement à 52, ce qui représente environ 300 jurys. Un autre élément central dans les jurys est celui des institutions, aussi bien celles organisant les jurys que celles les mandant. Du côté des organisateurs on peut identifier 8 institutions majeures. Du côté des mandants il faudra s'intéresser à un paysage plus lâche en identifiant des acteurs politiques et institutionnels isolés. Pour finir ce tour d'horizon des éléments constitutifs de l'histoire des jurys citoyens on citera la catégorie des lieux dont deux sont pertinents : l'Allemagne et « en dehors d'Allemagne » soit chronologiquement les États-Unis<sup>3</sup>, l'Espagne, l'Angleterre, la Belgique, l'Autriche, le Japon, la Suisse, La Hongrie et la France.

## II. Trois hypothèses autour des dynamiques de diffusion

Afin de saisir et de comprendre la dynamique de diffusion du modèle nous formulerons trois hypothèses :

Hypothèse 1 : le nombre de projets de jurys citoyens est *autant* fonction de la dynamique interne au groupe que de la dynamique externe. La croissance et décroissance du nombre d'acteurs ainsi que la forme de leur activité (intra vs extra universitaire) jouent ainsi un rôle majeur pour la diffusion. La dynamique externe influençant la diffusion du modèle se caractérise quant à elle par l'apparition, le recul puis la renaissance du concept de participation citoyenne ainsi que par l'intérêt porté au modèle par des personnes-clés au sein de l'administration.

Hypothèse 2 : la diffusion du modèle entendu dans le sens de sa renommée est *principalement* fonction de l'activité de Peter Dienel et des différentes vagues de promoteurs. L'ensemble de la littérature a joué un rôle secondaire. Cette hypothèse semble valable pour l'Allemagne, l'Autriche, l'Espagne, la Suisse et un peu moins le Royaume-Uni. Pour les autres pays où le modèle (ou un dérivé) a été employé, la diffusion est passée par d'autres canaux.

---

1 En excluant les deux livres précédemment cités que l'on considérera à part en raison de leur importance relative par rapport aux autres « sources primaires ».

2 Le comptage est en cours.

3 A proprement parler, les États-unis sont aussi le lieu de naissance des jurys citoyens. En effet, Ned Crosby y a développé un modèle semblable et qui a donné le nom français de l'instrument : les citizens' juries. Crosby et Dienel ont travaillé de manière totalement indépendante l'un de l'autre et n'ont été amenés à se connaître qu'à l'occasion de la « réinvention » du modèle en Angleterre au début des années 90.

On pense ici à la Belgique et la France où le modèle semble s'être diffusé par le biais de travaux universitaires.

Hypothèse 3 : alors qu'en Allemagne les changements de conception du modèle sont restés assez minimes et ont été le fruit d'un travail interne au groupe, la diffusion en Europe de l'outil a subi de fortes hybridations lors des transferts. Le meilleur exemple de cela est le transfert vers le Royaume-Uni (Cf. Coote and Lenaghan 1997). Une exception importante est l'Espagne.

### **Bibliographie indicative**

Bogner, A.; Littig, B. et Menz, W. (Hg.) (2002) : Das Experteninterview. Theorie, Methode, Anwendung. Opladen: Leske+Budrich.

Coote, Anna et Lenaghan, Jo (1997) : Citizens' juries : theory into practice. IPPR.

Dienel, Peter (2002) : Die Planungszelle. Zur Praxis der Bürgerbeteiligung. FES Analyse. April 2002.

Vergne, Antoine (2005): Portrait of A Pioneer. Journal of Public Deliberation . Vo.1, Issue 1.

